



LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN HAUTS-DE-FRANCE

UNE CULTURE AU CŒUR
DE MON TERRITOIRE

- Édition 2023 -



ALIMENTATION ET CÉRÉALES

LE SAVIEZ-VOUS ?

25 000

baguettes de 250 grammes peuvent être fabriquées avec 1 hectare de blé tendre, soit 5,5 tonnes de farine.

900 000

petits-beurre peuvent être fabriqués avec 1 hectare de blé tendre.

140 000

verres de 25 centilitres, soit 35 000 litres de bière, peuvent être produits avec 1 hectare d'orge de brasserie.

13

tonnes d'aliments pour animaux sont produites grâce à 1 hectare de céréales, ces aliments étant composés à 50 % de céréales.

LA QUALITÉ « DU CHAMP À L'ASSIETTE »

La gastronomie et la qualité de l'alimentation quotidienne sont l'un des piliers de la qualité de vie en région Hauts-de-France. Pour la filière céréalière, c'est une exigence qui engage tous ses acteurs dans de multiples domaines : formation des opérateurs, traçabilité du cycle de production-transformation, contrôles sanitaires, certifications, labels d'identification (origine, authenticité...), valorisation des productions et de l'innovation... Les marques « Saveurs en'Or » et « Terroirs Hauts-de-France » valorisent les produits fabriqués dans la région dont ils reflètent toute la richesse et les savoir-faire.

DES SPÉCIALITÉS RENOMMÉES

Réputée pour sa convivialité, ses festivités et coutumes ancestrales (carnavals, fanfares, défilés des Géants...), la région produit de nombreuses spécialités culinaires connues et appréciées dans toute la France et au-delà des frontières. **La gastronomie fait la part belle aux céréales, qu'il s'agisse de la tarte au sucre, des crêpes et gaufres, de la carbonade** (morceaux de viande mijotés dans une sauce à la bière) ou du gâteau battu... sans oublier l'importante tradition brassicole, ancrée de longue date dans ce territoire (bière de garde, bière de mars...).



Les gaufres traditionnelles font partie du patrimoine culinaire régional



85%

des habitants des Hauts-de-France considèrent que les produits céréaliers sont de bonne qualité et font partie intégrante du patrimoine culinaire de la région.*

*Vlaivoice-Intercéréales, 2020



TERRITOIRE ET CÉRÉALES

85%

des habitants de la région Hauts-de-France ont une opinion positive de la culture des céréales.*

*Viavoice-Intercéréales, 2020



Retrouvez la carte des collecteurs et industries de transformation sur :

www.intercereales.com/carte/organismes/

Troisième région céréalière de France et leader dans de nombreuses productions végétales, les Hauts-de-France bénéficient d'une céréaliculture performante, d'atouts logistiques déterminants et d'une façade maritime propice à l'exportation des céréales.

UNE GRANDE RÉGION DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET CÉRÉALIÈRES

La région Hauts-de-France présente des reliefs contrastés, partagés entre la plaine de Flandres, les collines et les bas plateaux de l'Artois et de la Picardie ou les paysages vallonnés du Boulonnais.

N°1 sur de nombreuses productions végétales (betteraves sucrières, pommes de terre, endives, choux de Bruxelles, légumes de conserve), **la région occupe la deuxième place sur les productions céréalières** et affiche le meilleur rendement national sur le blé tendre, (à égalité) avec la région Île-de-France.

L'AUTRE « GRENIER À BLÉ » DE LA FRANCE (*)

Réparties sur 2,2 millions d'hectares (Mha) de surface utile, les activités agricoles valorisent à 69% – record national – ce territoire de 3,2 Mha. **Implantées sur près de 1,1 Mha, les cultures céréalières représentent à elles seules 50% de la surface agricole utile et assurent une récolte annuelle de 9 millions de tonnes (Mt).**

En tête des productions céréalières figure le blé tendre. **Avec plus de 6,8 millions de tonnes cultivées sur 830 000 ha, la région Hauts-de-France est la première région française,** devant la région Grand-Est. Elle fournit près de 20% de la production française.

Le reste des céréales récoltées en Hauts-de-France sont l'orge (1,1 Mt) et le maïs (871 000 tonnes). Enfin, on recense dans la région 23 000 exploitations agricoles dont **une grande partie (19 200) cultive des céréales.**



Les céréales régionales sont exportées notamment via le port de Dunkerque.



(*) Source : FranceAgriMer - Récoltes 2021

ÉCONOMIE ET CÉRÉALES (*)

UN LEVIER DU DYNAMISME RÉGIONAL

Sur une terre où les deux tiers des surfaces sont consacrés à l'agriculture, l'agro-économie est en toute logique le premier employeur des Hauts-de-France (110 000 emplois fournissant les industries de la confiserie, de la chimie fine et de la pharmacie). **La filière céréalière y contribue en employant 67 500 personnes, dont 62 % directement liés à la production.** Les autres emplois de la filière se répartissent entre les métiers de la collecte et du négoce (236 organismes), de la première transformation – avec notamment l'amidonnerie (3 sites de production), la meunerie (20 moulins) et la malterie (2 unités) – et de la seconde transformation : boulangeries industrielles, brasseries (200), biscuiteries, malteries... **La filière céréalière locale génère également plus de 19 000 emplois indirects.**

AU CARREFOUR DE TROIS GRANDS BASSINS DE CONSOMMATION

A équidistance (300 km) des grands bassins de consommation de Paris, Londres et Bruxelles (80 millions d'habitants), les Hauts-de-France sont idéalement situés. Ils bénéficient d'infrastructures performantes (routes, rail), d'une façade maritime de 190 km ouverte sur deux mers (Manche et Mer du Nord) ainsi que du tracé du futur canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe qui reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut.

Les céréales sont exportées via les ports de Dunkerque et de Rouen vers le Moyen-Orient, les pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi vers l'Asie. D'importants investissements sont engagés pour augmenter la capacité des terminaux céréaliers de Dunkerque.

UNE TERRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

La région Hauts-de-France a fait de la chimie du végétal un axe de développement pour l'avenir. Elle accueille ainsi le Pôle de compétitivité IAR, « Industries et Agroressources », qui travaille sur la valorisation complète des plantes, une voie agro-industrielle innovante, porteuse et aux débouchés étendus : biomatériaux, biocarburants de seconde génération, biomolécules... On y trouve également de nombreux centres de recherche tels une unité d'ARVALIS, l'institut technique de la filière, le Centre technique de la conservation des produits agricoles (CTCPA), l'expert en innovation ou production en bioraffinerie du végétal EXTRACTIS, l'Université de technologie de Compiègne ou encore le centre Agro-Transfert Ressources et Territoires axé sur la recherche agronomique.

(*) Source : Etude CMI 2022



L'amidonnerie, dont les produits sont utilisés en confiserie, est un usage majeur des céréales dans la région.

2,8 Md€

C'est la valeur ajoutée générée par l'économie céréalière pour la région des Hauts-de-France.

67 500

C'est le nombre d'emplois dans la filière céréalière dans les Hauts-de-France.

DESTINATION DES CÉRÉALES PRODUITES EN HAUTS-DE-FRANCE

7 % export vers d'autres régions

37 % utilisation locale

56 % export à l'international

(Source : Intercéréales)

ENVIRONNEMENT ET CÉRÉALES

AU SERVICE DES PAYSAGES ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR

En Hauts-de-France, l'agriculture joue un rôle important dans la préservation des sols et des paysages, dans le respect de la biodiversité et la réduction des gaz à effet de serre.

L'agriculture et la forêt sont les seuls secteurs économiques qui captent plus de CO₂ qu'ils n'en émettent. **Chaque année, les céréales cultivées en Hauts-de-France captent 23,6 Mt eq CO₂***, soit plus de l'équivalent des émissions du secteur du transport routier et de la combustion dans les industries de l'énergie et de la transformation de l'énergie réunis.

*solde net incluant les quantités de CO₂ émises par et pour la culture.

UNE AGRICULTURE DURABLE ET CITOYENNE

Afin de réduire l'impact des activités agricoles sur le milieu naturel, **les agriculteurs céréaliers multiplient les initiatives en faveur de la biodiversité et de l'environnement** : bandes enherbées le long des cours d'eau, implantation de couverts végétaux entre deux cultures, outils de décision et de pilotage visant à réduire les apports de fertilisants et de produits de protection des plantes (systèmes d'information, télédétection et guidage par satellite, drones et robots agricoles...).

La généralisation des bonnes pratiques culturales (protection raisonnée, formation des opérateurs, traçabilité...) complète les investissements en faveur de l'innovation et de la recherche de solutions alternatives au « tout pétrole », auxquels les acteurs de la filière céréalière régionale contribuent.

En aval, **les industries de transformation investissent pour réduire leur empreinte environnementale** : géothermie, optimisation logistique, approvisionnements locaux, recyclage, promotion des circuits courts de production-consommation...



LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN BREF

SATISFAIRE LES BESOINS LOCAUX ET INTERNATIONAUX

La France exporte tous les ans près de 50 % de sa récolte et se place ainsi au rang de **6^e exportateur mondial de céréales**. Chaque année, **30 millions de tonnes de céréales et plus de 5 millions de tonnes de produits** transformés sont exportées (amidon, malt, farine, semoule de blé et de maïs) et font de la filière céréalière un acteur positif de la balance commerciale agricole et agroalimentaire française.

LES ATOUTS DE LA FILIÈRE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

- **2^{ème} région** productrice de céréales
- Près de **9 millions de tonnes** de céréales produites
- **1^{ère} région** productrice de blé tendre avec 6,8 Mt
- **69 %** du territoire (record national) dédié aux activités agricoles
- **23 000 exploitations agricoles**, dont 19 200 cultivant des céréales



Intercéréales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale, et tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.

